

Paris, le 29 janvier 2019

M Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : Crédits Etat du CPER pour les transports franciliens

Monsieur le Premier Ministre,

Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations qui circulent concernant l'engagement financier de l'Etat pour le développement des transports franciliens.

La mise en œuvre des projets du volet « mobilité multimodale » du CPER 2015-2020 nécessite la mobilisation des crédits de l'Etat et de la Région Ile-de-France. Or, plusieurs sources indiquent que l'Etat ne mettrait pas en place en 2019 les autorisations d'engagement suffisantes pour la poursuite ou le démarrage de travaux, qu'il s'agisse de tramways (extensions du T1, création du T10 et du T13), de sites propres bus de type TZen ou d'investissements pour les RER.

Il serait incompréhensible que ces projets, promis pour certains depuis 10 voire 20 ans, prennent encore du retard ou soient abandonnés faute de crédits. La crise des « gilets jaunes » a montré l'importance d'apporter des alternatives à la voiture, dont le coût d'usage ne pourra qu'augmenter ces prochaines années.

Nous demandons donc l'attribution d'un montant minimal de 300 M€ pour les autorisations d'engagement de l'Etat, crédits indispensables pour la poursuite des investissements dans les transports en commun prévus au CPER IDF. Un montant inférieur serait un très mauvais signal alors que la priorité aux transports du quotidien est affirmée par votre gouvernement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre meilleure considération.

Marc PELISSIER



Président

Copie :

Mme Elisabeth BORNE, Ministre chargée des transports
Mme Valérie PECRESSE, Présidente de la région Ile-de-France